

## DOCUMENT 2

### Les domaines environnementaux et les catégories économiques

Le protocole d'analyse MESO a opté pour structurer et présenter les résultats selon sept domaines environnementaux et trois catégories économiques.

Les **domaines environnementaux** permettent de conserver les liens avec les résultats du diagnostic environnemental. Les domaines traditionnels de l'environnement sont donc retenus comme suit :

- i. Eau
- ii. Air
- iii. Bruit
- iv. Sols, paysage
- v. Déchets
- vi. Energie, matières
- vii. Environnement global (biodiversité, CO<sub>2</sub>).

Les **catégories économiques** confèrent à l'analyse son orientation économique, chaque domaine de l'environnement est structuré suivant trois catégories, à savoir :

- i. *Santé/Qualité de vie* : effets sur la santé humaine et le cadre de vie.
- ii. *Capital naturel* : préservation du patrimoine naturel et des biens et services d'environnement
- iii. *Inefficiences dans l'utilisation des ressources* : pertes économiques, y compris pertes de compétitivité.

Les catégories économiques permettent ainsi de mettre en évidence, au-delà des domaines traditionnels de l'environnement, les coûts afférant plutôt à la protection de la nature (santé/qualité de vie ; capital naturel) et ceux mettant plutôt en évidence des lacunes de gestion (inefficiences).

Par exemple, pour le domaine **eau**, nous aurons :

- i. *Santé/Qualité de vie* : morbidité des enfants suite à des maladies à transmission hydrique (cas échéant) ;
- ii. *Capital naturel* : contribution de l'unité de production à l'épuisement de la nappe (si tel est le cas) ;
- iii. *Inefficiences* : pertes dans le réseau d'approvisionnement (cas échéant et moyennant la prise en compte d'un seuil incompressible).